

Délibération n°32

Effectif légal du Conseil de
Communauté :
61

L'AN deux mille dix-sept, le 28 novembre, le conseil
communautaire, convoqué le 22 novembre 2017 s'est réuni à
l'espace culturel à ENNEZAT, à 19 heures 30 minutes, sous la
présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

Nombre de Conseillers
en exercice :
61

PRESENTS :

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M
Jacques BARBECOT, M José BELDA, Mme Martine BESSON, M Jean-
Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, Mme Nadine
BOUTONNET, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M
Pierre CERLES, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M
Eugène CHASSAGNE, M François CHEVILLE, Mme Pierrette CHIESA,
M Philippe COULON, Mme Annick DAVAYAT, M Gérard DUBOIS,
Mme Danielle FAURE-IMBERT, M Stéphane FRIAUD, M Philippe
GAILLARD, M Daniel GRENET, Mme Michèle GRENET, M Roland
GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, M
Jean-Maurice HEINRICH, Mme Catherine HOARAU, M Didier
IMBERT, Mme Emilie LARRIEU, Mme Nicole LAURENT, M Yves
LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M Fabrice MAGNET, M Christian
MELIS, M Gilbert MENARD, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M
Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme Régine PERRETON,
Mme Florence PLANE, Mme Anne-Karine QUEMENER, M Vincent
RAYMOND, Mme Michèle SCHOTTEY, M Jacques VIGNERON, Mme
Catherine VILLER-MICHON, M Nicolas WEINMEISTER, **titulaires.**
Mme VALLENET Marie-Christine, **suppléant.**

Nombre de Conseillers
présents ou représentés :
59

Nombre de votants :
59

Date de convocation :
22 novembre 2017

Date d'affichage du
compte-rendu :
6 décembre 2017

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents représentés ou suppléés :

- M Claude BOILON, conseiller communautaire unique de CHAPPES,
remplacé par Mme VALLENET Marie-Christine, conseiller
communautaire suppléant
- M Jacquie DIOGON, a donné pouvoir à Mme Michèle GRENET
- Mme José DUBREUIL, a donné pouvoir à Mme Pierrette CHIESA
- Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, a donné pouvoir à Mme Michèle
SCHOTTEY
- Mme Françoise LAFOND, a donné pouvoir à M Jean-Philippe
PERRET
- M Jacques LAMY, a donné pouvoir à M Daniel GRENET
- Mme Nicole PICHARD, a donné pouvoir à M Jean-Pierre BOISSET
- M Thierry ROUX, a donné pouvoir à M Pierre PECOUL
- Mme Valérie SOUBEYROUX, a donné pouvoir à M Jean-Pierre
HEBRARD

Absents :

- M Lionel CHAUVIN,
- M Jean-Christophe GIGAULT

< > < > < > < > < >

Secrétaire de Séance :

M Roland GRENET

Objet :

Parc Européen d'Entreprises
de Riom (PEER I II III) : bilan
de la concession 2016,
prévisionnel 2017

Rapport n°32 – Parc Européen d’Entreprises de Riom (PEER I II III) : bilan de la concession 2016, prévisionnel 2017

Le Parc Européen d’Entreprises de Riom est une zone industrielle gérée par la CCI dans le cadre d’une délégation de service public.

La concession arrivera à terme le 26 février 2018, date à laquelle la communauté de communes aura la responsabilité de la gestion, l’aménagement et la cession des 3 dernières parcelles commercialisables.

Conformément aux dispositions des cahiers des charges de concession, le bilan annuel des opérations sur les 3 ZAC (PEER I, PEER II et PEER III), fait l’objet d’un examen devant le conseil communautaire.

Il s’agit aujourd’hui d’approuver les comptes de l’année 2016 et les prévisionnels pour l’année 2017.

PEER I

Bilan 2016

Toutes les parcelles commercialisables ont été cédées (sauf 2 620 m² correspondant à la voie ferrée).

Aucun terrain n’a été acquis en 2016.

Les impôts fonciers représentent 55 €.

La situation 2016 est donc déficitaire de 55 €.

Prévisionnel 2017

Le prévisionnel 2017 prévoit une dépense de 80 € (impôts fonciers), d’où un solde annuel déficitaire de 80 €.

PEER II

Bilan 2016

Il reste à céder 8 296 m² et aucune vente n’est intervenue en 2016.

Dépenses : les impôts fonciers représentent 51 €.

La situation 2016 est donc déficitaire de 51 €.

Prévisionnel 2017

Le budget 2017 prévoit une dépense de 80 € (impôts) et une vente de terrain (6650 m² à 15 €) pour 99 750€.

D’où un solde annuel excédentaire de 99 670 €.

Le terrain de 6650 m² a fait l’objet d’une demande d’achat acceptée fin novembre 2016. Un compromis de vente est en cours de rédaction et devrait être signé fin 2017 voire début 2018.

La dernière parcelle de 1646 m² a fait l’objet de plusieurs contacts mais reste disponible à la vente aujourd’hui.

PEER III

Bilan 2016

En dépenses :

Travaux (entretien, nettoyage, petites réparations...) :	17 968,40 €
Travaux (réparation barrière) :	2 150,00 €
Frais de bornage :	80,00 €
Impôts fonciers :	286,00 €
Honoraires (frais d’acte et contentieux) :	1936,21 €
TOTAL :	22 420,61 €

En recettes :

Aucune vente de terrain en 2016

La situation 2016 est donc déficitaire de 22 420,61 €

Prévisionnel 2017

Il reste à céder une surface de 25 474 m² à 15 € soit 382 110 € qui est proposée pour accueillir le projet Géothermix (Electerre/Fonroche). Compte-tenu de la complexité du projet, le produit de la cession est volontairement repoussé à 2018 et n’apparaît donc pas dans le prévisionnel 2017.

Le budget 2017 prévoit :

En dépenses :

Travaux, entretien	35 000 €
Impôts.....	400 €
Divers.....	4 600 €
TOTAL	40 000 €

En recettes :

Vente terrain 0 €

La situation 2017 serait donc déficitaire de 40 000 €.

Le conseil communautaire, sur proposition du Président et à l’unanimité :

- **approuve les situations des PEER I, II, III pour l’année 2016,**
- **approuve les budgets prévisionnels 2017 des PEER I, II, III.**

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

***Pour extrait conforme.
A Riom, le 29 novembre 2017***

***Le Président
Frédéric BONNICHON***

